Liliane LAPOMME

J'enseigne le TAICHI CHUAN depuis 1985 et suis licenciée à la fédération depuis sa création, et 'militante' fédérale depuis plus de 20 ans.

J'ai obtenu mon premier diplôme fédéral d'enseignement AMCI en 1994, le BPAMCI en 2000, et le DEJEPS EN 2007. J'ai formé 6 enseignants tous diplômés.

J'ai par ailleurs enseigné en tant que professeur de lettres en collèges et lycées pendant 35 ans, où j'ai dans les dernières années d'exercice, formatrice de formateurs à l'IUFM en pédagogie et relations adultes/enfants.

Formatrice en pédagogie dès les premières formations fédérales en 1994, j'ai participé parallèlement et bénévolement au développement de la filière des diplômes et à la conception et construction des 3 DEJEPS AEMC.

Passionnée par l'aventure fédérale, j'ai finalement quitté l'Education Nationale pour prendre la responsabilité de l'organisme de formation de 2004 à 2020, en continuant à assurer les modules de formation pédagogique. Cela m'a permis de rester au cœur de l'action de formation et au plus prés des enseignants de l'ensemble des disciplines AEMC.

Je fais partie du corps des jurys techniques et pédagogiques AMCI depuis plus de 20 ans, et suis membre du Collège Technique AMCI, depuis 2020.

Ma candidature est le prolongement de mon investissement fédéral au service des enseignants et de nos arts.

Ce sont des enseignants qui ont créé la fédération pour le développement de nos arts, la préservation de leur spécificité et diversité. Ce sont des enseignants qui ont assuré son développement, dans leurs clubs en licenciant leurs élèves, et à leur mesure, dans tous les rouages fédéraux où des milliers d'entre eux ont participé bénévolement, depuis plus de 30 ans.

Nous sommes tous des enseignants. Il ne devrait donc pas y avoir une représentation spécifique des enseignants, tous les membres du CD travaillent pour et avec les enseignants et leurs pratiquants.

Dans ce rôle identifié de représentante des enseignants et entraîneurs, je souhaite donc participer avec l'équipe fédérale aux actions fédératrices pour

- rassembler et accueillir les enseignants et leurs clubs en plus grand nombre ;
- continuer à leur proposer des formations diplômantes et continues de qualité qui assurent la qualité de la transmission de nos arts ;
- continuer d'offrir à nos enseignants, au-delà des parcours de formation, des espaces de rencontres qui favorisent la cohésion fédérale et des espaces d'actions fédérales où ils puissent devenir les futurs acteurs de l'avenir des AEMC et de la fédération qui les rassemble.
- Travailler avec le réseau des régions pour le développement d'actions en proximité des clubs, des enseignants et pratiquants